

DE LA CRÉATION D'EMPLOIS À LA COMPOSITION NOMINALE DANS LE FRANÇAIS PARLÉ AU CAMEROUN

Etienne Dassi

Université de Yaoundé I

Introduction

1993 est une date mémorable au Cameroun. C'est en cette année-là que, poussé dans ses derniers retranchements par une crise économique sans précédent, l'État camerounais décida de réduire de manière très sensible son train de vie. Entre autres faits marquants, l'on retiendra la baisse drastique du salaire des fonctionnaires, le dégraissage des effectifs de la fonction publique, le gel des avancements et des recrutements par l'État - le plus gros employeur de l'époque -, l'instauration des frais de scolarité dans les universités d'État. Il en résulta une montée fulgurante du chômage et de la pauvreté matérielle.

Puisque le contexte l'imposait, le discours politique conseilla à la jeunesse créativité et auto-emploi. L'État s'investit à libéraliser la vie économique et à encourager les initiatives privées - notamment les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Petites et Moyennes Industries (PMI). L'on nota alors un incroyable boom des petits métiers (dont le petit commerce).

Sur le plan linguistique que nous explorons, le principal héritier fut et continue d'être le discours des enseignes publicitaires camerounaises. Alors, la palme d'or revint à la création lexicale, en général, et à la composition nominale apéritive, en particulier ; laquelle composition nominale a manifesté nombre de hardiesses expressives, heurtant parfois, et à la faveur d'une réelle appropriation de la langue française, une certaine théorie grammaticale à tendance fixiste élaborée à des fins pédagogiques. Le présent article tente d'en saisir la pleine mesure (problématique !?) à travers deux centres d'intérêt : la traditionnelle question de composition (nominale) et les procédés mis en œuvre pour les (sur)composés nominaux apéritifs focalisés. L'étude de ces procédés sera sous-tendue par la manipulation des concepts de pivot¹ et de spécifieur².

1. De la traditionnelle question de la composition nominale

« Qu'est-ce exactement, qu'un mot composé ? ses limites ne sont pas près d'être véritablement définies ». C'est par cette poignante inquiétude que - après Arsène Darmesteter (©1874 ; 1894) - Nina Catach (1981 : 8) posait le problème

¹ Base linguistique de classification (macro)structurelle (dans le champ général des professions créées).

² Expansion caractérisante du pivot sans autonomie morphosyntaxique, puisque faisant partie du composé (dont les éléments coalescent).

d'identification et de délimitation des unités linguistiques construites qui illustrent la dynamique interne de la langue française dans sa mutation et sa régénération. Déjà pour nous inciter à revisiter, aujourd'hui, la question envisagée sur le chantier de la grande créativité que manifeste la langue des enseignes publicitaires camerounaises, la linguiste énonça une opinion fort circonspecte, mais rentable : « En fait, le seul critère de la reconnaissance d'un mot composé retenu aujourd'hui est celui de son fonctionnement : il se comporte dans la phrase, du point de vue de son insertion, de ses marques, de son emploi, exactement comme un mot simple, avec lequel il peut à tout instant permuter »³. L'on peut légitimement en inférer les problèmes d'homogénéité et de dimensionnement du (sur)composé. Celui de l'origine des composants n'est nullement négligeable, surtout lorsqu'on prend en considération le millier d'occurrences qui constituent notre corpus d'étude. Il en résulte aussi que, parce qu'il révèle la difficulté à baptiser en posant le problème de la construction du signifiant adéquat, le phénomène de composition nominale apéritive fait ainsi de la syntaxe une morphologie qui embrasie sur la sémantique et la pragmatique ; d'où son grand intérêt grammatical.

Une brèche s'ouvre ainsi sur l'appréciation (en cours d'article) de l'oralisation effrénée et tout à fait actuelle de la langue française fonctionnelle (en francophonie). En conséquence, le contexte et le sentiment linguistique s'avèrent déterminants dans l'identification et l'usage du composé nominal – influençable par la socioculture.

2. Des procédés de (sur)composition

2.1. De la coordination à la composition nominale

Sur le plan morphosyntaxique, deux GN⁴ sont connectés et solidarisés par le morphème *et*. Chacun d'eux figure un sommet de complexification du composé. Chacun de ces sommets contient un pivot *et*, éventuellement un spécifieur. Cette connexion est, en réalité une ligature qui engendre un mot – extraordinaire !? - de forme (sur)composé. C'est la réalité référentielle qui permet de mieux appréhender l'unité de l'entité créée. Il y a ainsi juxtaposition, sans fusion, de deux catégories de sèmes. Il ne s'agit pourtant là que d'un type particulier de composition. Le coordonnant *et* employé a alors valeur de signe arithmétique d'addition ; il entre en distribution libre avec le traditionnel trait d'union (de moins en moins convoqué de nos jours). Dans certains usage, il est tout simplement effacé. Il en est ainsi de :

- *Parfumerie et alimentation royale // Parfumerie(-/+) alimentation royale*
- *Boutique et mini poissonnerie // Boutique(-/+) mini poissonnerie*
- *Mini-alimentation et café // Mini-alimentation(-/+) café*
- *Salon de coiffure et prêt à porter // Salon de coiffure(-/+) prêt à porter*
- *Vente et location des photocopieuses Sharp // Vente(-/+) location des ...*

³ Ainsi perçue, notre acception du « mot composé » se démarque quelque peu du syntème d'André Martinet (1985 : 37), paradigme qui intègre tout aussi bien les dérivés (ex. : *fillette*). Nous réservons donc pour une autre étude les créations par suffixation telles que *beigneterie* (*beignet* + *erie*) ou *beignetariat* (*beignet* + *ariat*).

⁴ Groupe nominal.

Il y a ainsi coordination sur le plan morphosyntaxique et juxtaposition sur les plans référentiel et sémantique. Cette réalisation de l'unité Nom pourrait relever du fantastique (Dassi : 1994) ou de l'exotisme, si l'on abstrait le référent. C'est en entrant dans l'univers référentiel pris en compte que l'on perçoit nettement l'effectivité de l'unité sémantique globale des termes connectés. Certaines enseignes poussent plus loin ce mécanisme ; elles en viennent à remplacer le coordonnant et par le signe arithmétique d'addition (ex. : *Coiffure + Traitement de cheveux*).

Du point de vue de la fonctionnalité, les occurrences avec le morphème et ou le signe arithmétique + ne sont fonctionnelles en entier que dans les documents officiels qui formalisent la gestion financière ou fiscale de la structure identifiée : factures et autres taxes. À l'oral, la loi du moindre effort commande la priorisation du pivot le plus rapidement évocateur. L'on entendra donc « Je vais à la parfumerie/ Je vais à l'alimentation (royale) ».

2.2. De la juxtaposition à la composition

La juxtaposition n'engage aucun coordonnant. Comme nous l'avons remarqué plus haut, chacune des unités constitutives du désignatif réalisé participe, avec tous ses sèmes inhérents et/ou afférents (J. Dubois et al. : 2001), à la construction du sens de la nouvelle lexie réalisée. Une fois de plus s'élabore un type particulier de composition (sans trait d'union, ni morphème coordonnant, ni soudure). Dans notre corpus, cette composition par juxtaposition se réalise de trois manières principales :

a) Pivot simple + Spécifieur

*Photo Pilote ; Cordonnerie supérieure ;
Médecine douce ; Pharmacie indigène ; Docteur traditionnel ;
Restaurant Nulle part ailleurs ; Restaurant Qui dit mieux ? ;
Carnaval Plus⁵ ; Métropole Plus ; Mercure Plus ; Bijouterie le
Fustel.*

b) Spécifieur + Pivot simple

*Scientifique coiffure ; Doigts de fée Coiffure ; Séduction Coiffure ;
Belle dame Coiffure ;
Source Bar ; Club des amis Bar.*

c) (Spécifieur) + Association de Pivots + (Spécifieur)

- deux pivots :

*Poissonnerie Alimentation ; Café Restaurant ; Café Restau La fine
bouche ;
Cabaret Snack-bar ; Librairie Papeterie ; Laverie Garderie
automobile.*

- au moins trois pivots :

*Boulangerie Pâtisserie Alimentation ; Snack-bar Téléboutique
Salle de jeux ;*

⁵ Le morphème *Plus* est généralement employé pour signifier que le pivot est déjà en cours d'utilisation ailleurs.

Qu'il s'agisse de la composition par juxtaposition à deux ou à plus de deux pivots nominaux, le signifiant réalisé fédère plusieurs faisceaux de sèmes, sans les mélanger. Ce signifiant, de par sa complexité morphologique, rend compte de l'ensemble des activités conjointes. Ainsi, *Téléboutique Salon de coiffure Prêt à porter* brille par son hyper complexité. En effet, *téléboutique* au Cameroun est déjà complexe : *téléphone* + *boutique*.

2.3. De la complémentation à la composition

Il s'agit ici de l'évolution du phénomène d'expansion nominale par complémentation ou par épithétisation (J. Dubois et alii : 2001). En réalité, la complémentation s'use et s'estompe à la faveur de la création de la lexie exprimée par un signifiant complexe. Chacun des éléments de ce signifiant perd son autonomie en se solidarissant avec le bloc généré. Dans cette optique, une multitude de commerçants ont créé des boutiques spécialisées dont la formule toponymique est *la maison de* + GN_[spécifiant]. Et l'on peut relever quelques exemples significatifs tels que *la maison du téléphone*, *la maison du planteur*, *la maison du meuble*, *la maison des occasions*, *la maison des plantes médicinales*, *la maison de la presse*⁶, *la maison des cahiers*.

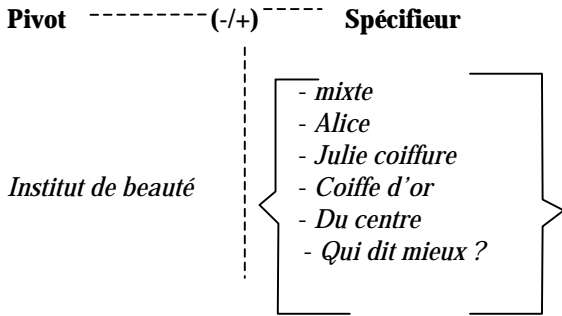
La structure *la maison* + *de* + GN est donc très productive. Sur un tout autre plan, elle s'apparente à un calque opéré sur n'importe quelle langue camerounaise. L'unité de l'entité ainsi exprimée s'affermi très facilement dans la conscience du commun des Camerounais. La plupart des toponymes ainsi créés sont suivis de leurs sigles, véritables acronymes très vivants dans le français parlé. Il en est ainsi de : *la maison des occasions* (MDO) ; *la maison du meuble* (MDM) ; *la maison du téléphone* (MaTel) ; *la maison des plantes médicinales* (MPM).

Sur le précédent modèle, notre corpus révèle une tendance accrue à la composition à partir d'un mot-pivot pouvant tenir lieu de classifiant ; lequel mot-pivot, de forme simple ou composée, est suivi de son spécifiant. Tout se ramène ainsi à la structure « Pivot + Spécifieur » : *Institut de beauté*, *Salon de coiffure*, *Prêt à porter*, *Docteur des chaussures* (= Cordonnier expert), *Occasions à saisir* (= vente de voitures d'occasion), *Mains d'or* (= salon de coiffure), *Peigne d'or* (= salon de coiffure), *Bourse du livre*, *Clinique du 6^e bonheur* (= salon de coiffure). Les lexies ainsi créées sont des pivots complexes susceptibles d'expansions – par juxtaposition et/ou par complémentation – pour générer d'autres lexies plus complexes.

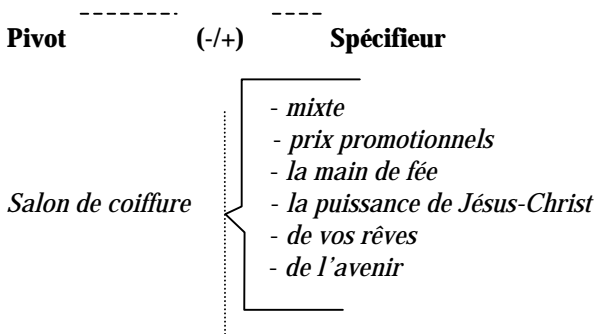
2.4. De la juxtaposition et/ou complémentation à la surcomposition

Comme le révèle sa morphologie, surcomposition rime avec composition (à partir d'un mot déjà composé). Ce phénomène est hautement productif dans notre corpus. Pour le présenter, nous nous limitons à deux occurrences : *Institut de beauté* et *Salon de coiffure*, qui inondent le discours des enseignes publicitaires des villes camerounaises.

⁶ Cette composition toponymique n'est pas strictement camerounaise. Cf. *la Maison de la musique* dans le 6^e arrondissement de Paris.



Ainsi se réalisent des (sur)composés apéritifs telles que *Institut de beauté Qui dit mieux ?*, *Institut de beauté mixte*, *Institut de beauté Coiffe d'or*.



De cette façon, l'on réalise des (sur)composés nominaux tels que *Salon de coiffure Prix promotionnels*, *Salon de coiffure La main de fée* ou *Salon de coiffure de vos rêves*.

Du fait de la prospérité de l'activité désignée, le pivot de la surcomposition est devenu un désignatif commun. C'est son spécifieur qui, en se soudant à lui, le particularise. La tendance générale à l'oral ($\cong 80\%$) est à la prononciation de toute la structure « Pivot complexe + Spécifieur ». Rares ($\cong 20\%$) sont donc les cas où le spécifieur suffit à évoquer l'entité en cours de désignation (ex. : C'est elle qui dirige *la main de fée* / *Julie coiffure* / *Coiffe d'or*). La préférence manifestée pour l'utilisation intégrale de la combinaison « Pivot + Spécifieur » à l'oral semble commandée par la grande concurrence qui sous-tend le domaine d'activité pris en compte. L'on notera ici la proximité entre la pratique de l'oral et celle de l'écrit (plus stricte).

2.5. De l'exploitation d'exotèmes⁷

Le choix du nom de baptême d'une infrastructure commerciale fait l'objet d'une sélection toute particulière. Dans ce sillage, priorité absolue a été accordée à la transposition d'exotèmes fort célèbres pour désigner, le plus souvent, une réalité différente de l'originelle. Le (sur)composé entièrement ou partiellement d'origine exotique est alors employé tout seul ou accompagné d'un pivot de classification

⁷ Mot ou groupe de mots d'origine exotique.

professionnelle. Il se produit ainsi un glissement sémantique ayant en toile de fond une comparaison implicite valorisante (Dassi : 1996).

La sémantisation de l'exotème employé tout seul requiert, pour dissiper toute équivoque, la connaissance du référent nouveau (que nous indiquons entre parenthèses). Il en est ainsi de *Tour Eiffel* (= café, snack), *Parc des Princes* (= prêt à porter), *Champs Elysées* (= hôtel ; prêt à porter), *Mini-Bercy* (= boîte de nuit), l'*Arc de triomphe* (= café) ou de *Côte d'Azur* (= cabaret). Accompagné d'un pivot de classification, l'exotème hérite des sèmes y afférents. C'est ce qu'illustre, par exemple, le surcomposé *Café restaurant le Châtelet téléboutique*. Quoi qu'il en soit, l'exotème en contexte nouveau se resémantise par recyclage à travers le processus de transplantation.

À l'oral, l'on préfère généralement utiliser l'exotème, pour engendrer la connivence et être à la mode, tant l'extraordinaire et la vénération d'un ailleurs mirifique font école. Ainsi se manifeste l'un des phénomènes d'appropriation qui consacrent la dynamique de la langue française – et la posent comme véhicule transculturel.

2.6. De l'influence du contact de langues

Dans la composition nominale se dégage le rapport entre la langue française et les langues camerounaises d'une part et entre le français et d'autres langues étrangères. Dans les constructions identifiées, « de nombreuses situations ou langues et cultures entrent en contact » (J. Gumperz, 1989 : 34).

2.6.1. De la composition « français-langue camerounaise »

Les linguistes ont généralement identifié 248 unités langues nationales au Cameroun. Elles sont pourtant rarissimes dans le discours publicitaire, d'autant qu'elles n'ont pas toutes la même auréole. Celles qui rentrent dans la composition nominale avec le français fournissent généralement le spécifieur ; lequel spécifieur est généralement compris comme un génitif. L'apport d'origine camerounaise est soit antéposé (Ex. : *Nda*⁸ *planteur* ; *Binam*⁹ *voyages* ; *Nkong-ni*¹⁰ *bar* ; *Kondre*¹¹

⁸ Terme presque passe-partout que l'on trouve dans la plupart des langues de l'Ouest, du Centre, du Sud et du Littoral camerounais pour signifier « maison ». GN : *la maison du planteur* (= une boutique où se vend l'équipement du planteur).

⁹ Mot de la langue ghòmála' (bandjoun, baham, bayangam, bahouang) de l'Ouest camerounais pour signifier « coucher du soleil », ce qui correspond au nom *Ouest*. Il fonctionne ici en locatif directionnel : « voyages pour l'Ouest/ en direction de l'Ouest ».

¹⁰ Mot de certaines langues des provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest camerounais pour signifier « amour ». Il fonctionne ici comme pivot du GN.

¹¹ Ce mot du pidgin-english est issu d'une curieuse métamorphose de son origine anglaise : de *country* (= pays, en anglais) vers [kòndrè] (= pays, en pidgin-english) et enfin [kòndrè] (= plat particulièrement prisé dans les menus camerounais). Dans l'occurrence sus-citée, ce [kòndrè], écrit *kondre*, est affecté de l'adjectif épithète *chaud*. En somme, il est question d'un restaurant qui accorde une place prépondérante à ce type de plat. Il fonctionne comme pivot du GN.

chaud restau; *Mvet*¹² *Night club*), soit postposé (ex. : *Pharmacie nnam*¹³; *Restaurant mongo nnam*¹⁴; *Café muna sawa*¹⁵). Les composés du premier cas sont généralement en emploi absolu (sans déterminant); ceux du second admettent comme déterminant l'article défini. Dans les deux cas, le composé reste au singulier. Ce mélange socioculturel, de plus en plus vivant (dans le discours publicitaire camerounais), dévoile un pan important du « français négrifié ayant pour mérite de sortir l'écriture africaine francophone d'une trop longue docilité à la syntaxe du français de *Mamadou et Bineta* » (D. Latin, 2003 : 3).

2.6.2. De la composition « français-langue étrangère (autre que l'anglais) »

Interviennent dans cette composition hybride, par ordre d'importance, l'espagnol, le latin et l'italien - essentiellement¹⁶.

a) En raison de la proximité de la Guinée équatoriale, du fait de la promotion de cette langue dans l'enseignement et suite à la projection de certains feuilletons cinématographiques à la télévision, la toponymie publicitaire est bien marquée par l'espagnol. L'apport d'origine espagnole est soit antéposé (ex. : *Perfecto Pressing*; *El Rincón prêt à porter*; *Las vegas plus*; *La Paz Commerce général*; *Las Palmas Bar*), soit postposé (ex. : *Téléboutique la Diferencia*; *Casino*¹⁷ *El Blanco*; *Quincaillerie Santa Maria*; *Studio Photo Rosario*).

A l'oral, l'on a tendance à employer le terme espagnol (ex. : Il travaille à *El Rincón* / *au Rosario* / à *El Blanco* / à *Las Palmas*) au détriment du pivot de classification. Dans l'usage, le morphème originellement article défini de l'apport espagnol conserve sa valeur et son rôle dans la lexie hybride créée.

b) L'apport de l'italien, une autre langue romane, est généralement postposé : *Café Dolce vita*¹⁸; *Prêt à porter Bellissimo*¹⁹; *Salon de coiffure Bellissima*²⁰. L'apport de l'italien est généralement préféré, à l'oral, au composé et/ou au constituant français (qu'il caractérise): « Pierre fréquente *Dolce vital Bellissimo* / *Bellissima* ».

¹² *Mvet* désigne une espèce de kora, instrument de musique des griots des provinces du Centre et du Sud camerounais. Aussi peut-on comprendre que le *Mvet Night club* se spécialise dans la musique du terroir.

¹³ Nom signifiant en langue ewondo, langue du grand groupe beti, « village » (sous-entendu région peuplée par les Beti). Il fonctionne ici en génitif : *Pharmacie du village* / *de notre village* / *de mon village*. C'est un affectif d'appartenance.

¹⁴ *Mongo nnam*: dans la langue ewondo, « enfant du village » (sous-entendu « région peuplée de Beti »). En conséquence, « restaurant de l'enfant du village ».

¹⁵ *Muna* (= enfant) *sawa* (= du littoral camerounaise) : originaire du littoral camerounais.

¹⁶ Cette étude n'intégrera pas l'apport des langues étrangères très peu représentées (ex. : *Café bundesliga* (allemand)).

¹⁷ De nos jours, *casino* est tout à fait naturalisé dans la langue française pratiquée au Cameroun.

¹⁸ Douce vie.

¹⁹ L'absolument beau.

²⁰ L'absolument belle.

c) La composition français-latin, quant à elle, est employée, trois fois sur quatre, par d'anciens latinistes. Sans perdre la pertinence de son sémantisme, l'apport du latin s'apparente généralement à un cliché, bien qu'utilisée pour marquer un degré de culture élitiste. On le note bien dans sa participation à la génération du composé hybride : *Labo lumen Christi*²¹ ; *Alimentation vox Dei*²² ; *Terrasse nostra*²³ ; *Cours du soir Nova et vetera*²⁴. Dans l'expression orale quotidienne, selon le degré de culture dont on veut faire étalage, l'on abstrait le terme français (ex. : Après *lumen Christi*, j'irai à *vox Dei*) ou le terme latin (ex. : Le *Cours du soir* se trouve derrière la terrasse). La (sur)composition français-latin n'est vraiment ferme qu'à l'écrit. Si l'apport latin est déjà un composé, ses constituants demeurent coalescents même à l'oral (dans le discours en français).

2.6.3. Du composé « français/anglais »

Notre corpus offre trois situations qui permettent d'apprécier les différents contacts entre le français et l'anglais à travers la composition nominale toponymique : les anglicismes bien intégrés dans la langue française, les GN hybrides et les GN morphologiquement anglais, mais fonctionnant dans le discours en français.

a) Un anglicisme est un terme d'origine anglaise bien intégré dans la langue française ; il est perçu comme déjà naturalisé . À ce sujet, notre corpus présente *business, pressing, dancing, snack-bar, night club, shopping, star*. Dans la composition nominale apéritive, il est généralement (80%) postposé (ex. : *Parfumerie new star* ; *Carte leader* ; *Restaurant self service*), donc rarement antéposé (ex. : *Pressing la différence* ; *Night Club Métropole*). Dans le même ordre d'idées, le morphème *express*²⁵ est devenu extrêmement récurrent. Il se postpose à un pivot anglais (ex. : *Beauty Express*), français (ex. : *Messagerie Express* ; *Studio Photo Express* ; *Vidange Express*) ou camerounais (ex. : *Azinmenda Express*²⁶)

b) Il arrive que l'apport anglais à la composition nominale toponymique ne soit pas connu du lexique français. Alors la maîtrise des langues en contact s'impose au décodage judicieux de la lexie générée. Antéposé (ex. : *New Paradise auberge* ; *Cyber space de l'avenir* ; *Beauty hair salon* ; *God's Will Autos*) ou postposé (ex. : *Café restau Charity* ; *Salon de coiffure Beautiful* ; *Société Pretty Woman* ; *Imprimerie Graphic print, Quincaillerie Victory*), l'apport anglais est essentiellement spécifieur. En français parlé, il est généralement employé seul (ex. : Il fréquente *New Paradise/ Pretty woman*), pour affecter le raffinement. C'est dans

²¹ Lumière du Christ.

²² La voix de Dieu.

²³ Notre ; le nôtre.

²⁴ Le neuf et l'ancien (associés) ; le nouveau et le vieux (coordonnés).

²⁵ Adjectif, mot anglais : « qui assure un service, une liaison rapide » (*Le Petit Larousse 2002*).

²⁶ Comme *Beauty Express*, *Azinmenda* (= roule/ marche bien) *Express* est une compagnie de voyage inter urbain par autobus.

un français parlé soigné (celui du discours radiodiffusé ou télévisé, par exemple) que le composé est employé en entier.

c) Dans certains cas, le composé, entièrement d'origine anglaise, entre sans transformation aucune dans le discours en français. Ce qui est remarquable, c'est que le composé anglais est choisi et utilisé par l'utilisateur francophone. Deux cas de figure illustrent ce phénomène : la construction sur pivot fréquent et les variétés.

— La construction sur pivot fréquent adopte un spécifieur généralement postposé. À ce titre, le morphème *land* est de plus en plus utilisé par des créateurs d'emplois anglophiles. Leurs enseignes publicitaires affichent par exemple *Copyland* (= salle destinée à la photocopie, à la saisie et au traitement de textes), *Beautyland* (= salon de coiffure, de soins et de traitement de la peau) ou *Babyland* (= Boutique où se vendent des articles pour bébés). Tous ces termes rentrent dans la langue française sans transformation.

— Les variétés ne se fondent pas sur un pivot (très) fréquent, comme le révèlent quelques exemples recensés : *Golden Star* (= prêt à porter) ; *Shop's system* (= prêt à porter) ; *American style* (= prêt à porter) ; *First Class Taylor* (Atelier de couture) ; *Tiger Arcade*²⁷ (= supermarché) ; *Oliver beauty center* (= Atelier de coiffure) ; *Kennedy Computer Work Station* (= secrétariat informatique, bureautique) ; *Clean Copy services* (= Atelier de reproduction en photocopies).

Autant se note à l'oral – chez le francophone – une certaine aisance à employer la composition nominale sur pivot fréquent, autant la réticence est grande lorsqu'il s'agit, chez le commun des francophones, de l'utilisation des composés variés et difficiles à articuler. Ce dernier type de composés n'est vraiment vivant que dans le discours publicitaire conventionnel et dans l'expression de personnes se réclamant de l'élite intellectuelle. Dans ce cas, il est généralement en emploi nominal absolu, sans déterminant (ex. : *Golden star* appartient à une jeune commerçante). Ces composés sont tous suivis (sur les enseignes qui les portent) de détails, de spécifications et même de descriptions en français. C'est ainsi que la désignation en anglais ne devient plus qu'une étiquette d'apparat, lorsqu'elle rentre dans le discours en français.

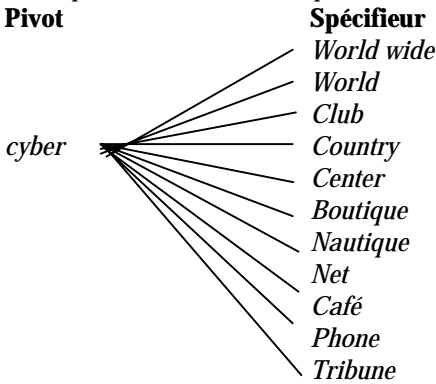
2.7. De la question d'affixation (?)

L'affixation, c'est la création de nouveaux mots par adjonction de morphème(s) non autonome(s) à un radical. Cette conception permet de poser le problème du figement et du statut de l'affixe (= préfixe ou suffixe). Dans cette optique, notre réflexion porte sur *cyber*, *net* et *télé* qui ont manifesté une évolution parfois bien curieuse dans leur fonctionnalité.

En effet, *le Petit Larousse 2002* enregistre *cyber* comme « préfixe (désignant ce qui a trait à l'utilisation du réseau Internet) » et *net* comme « nom masculin, abréviation pour *internet* ». Lorsque ces deux éléments rentrent dans l'usage et la composition toponymique apéritive, leur statuts semblent évoluer nettement. Entre 1999 et 2001, *cyber* est employé au Cameroun comme substantif .

²⁷ De l'anglais *arcade*, signifiant « galerie marchande ».

À partir de 2002, il devient de plus en plus rare en emploi autonome pour tenir lieu, antéposé, de pivot ou de classifiant professionnel dans la composition nominale.



Les composés ainsi réalisés sur la base *cyber* sont soit des synonymes, soit des quasi synonymes. Que *cyber* soit suivi de mots français ou francisés (*café*, *nautique*, *club*, *net*) ou de mots anglais (*world*, *world wide*, *country*, *phone*, *center*), l'objectif illocutoire est le même : faire preuve d'ingéniosité pour marquer le plus le destinataire éventuel. Il est remarquable que la néologie sur *cyber* soit très productive. Le concurrent indéniable de *cyber*, c'est bien *net*.

Net a été employé hors composition pour désigner l'Internet ; cet usage devenu rarissime se réduit à une marque d'afféerie (ex. : *Salon du net* (= cyber café)) qui caractérise quelques rares intellectuels. Sur le plan pratique, il est donc de plus en plus perçu comme un suffixe que l'on peut accoler à n'importe quel nom pour marquer l'appartenance ou la propriété inaliénable. « Nom + *Net* » réalise un composé par soudure glosable en « gestion de la connexion à l'Internet par Nom ». De la poussière d'occurrences qui arrosent le Cameroun nous ne relevons que deux : *Camnet* (*Cameroun* + *Internet*) ; *Uninet* (*Université* + *Internet*).

En bref, la composition nominale sur *cyber* (en antéposition) et sur *net* (en postposition) est en pleine explosion du fait de la multiplication des cybercafés (qu'il faut dénommer) en particularisant.

À peu près de la même manière que *cyber* et *net*, le morphème *télé* rentre dans la composition nominale. Pour le *Petit Larousse illustré 2002*, *télé* est l'abréviation de *télévision* ou de *téléviseur*. Cette acception est de plus en plus subvertie du fait de l'épanouissement extrêmement rapide du téléphone couplé à l'internet et/ou de l'exploitation plurifonctionnelle du téléphone (Dassi : 2003). *Télé* devient ainsi l'abréviation vivante de *téléphone*. Puisqu'il ne fonctionne qu'en composition nominale, il s'assimile à un préfixe particulier – d'autant qu'il joue le rôle de pivot :

Pivot	X : Spécifieur
Télé	Shop..... Synonyme de <i>téléboutique</i> (infra)
	Travail..... Travail sur l'internet
	Boutique..... Secrétariat public muni d'une cabine téléphonique
	Cabine..... Cabine téléphonique
	Café..... Téléphone et internet
	Magasin..... Boutique où se vendent les supports des Technologies de l'information et de la communication

Au cœur de la composition nominale sur *télé*, l'on s'aperçoit que 9 fois sur 10 il y a usage du téléphone.

2.8. De la question de siglaison

Généralement, et Nina Catach (1981) l'avait déjà noté, la composition évolue souvent vers la siglaison, lorsque les composants associés constituent une longue chaîne ; la tendance à l'oral étant au raccourcissement.

- *Afritude* : *Afrique* + *attitude* = manière d'être à l'africaine (Nom d'un Prêt à porter).
- *Téléboutique* : *Téléphone* + *boutique* = boutique ou secrétariat comportant une cabine téléphonique.
- *Beautech* : *Beauté* + *technique* = lieu où l'on soigne son être et son paraître (Nom d'une boutique).
- *Quincabois* : *Quincaillerie* + *bois* (dépôt et vente de -) = Complexe vendant des produits de quincaillerie et du bois traité.
- *Burophone* : *Bureau* + *téléphone* = synonyme de *téléboutique*.
- *Buromédia* : *Bureau* + *médias* = boutique de vente de téléviseurs, d'ordinateurs et des consommables nécessaires pour connexion à l'internet.
- *Bucavoyages* : *Bureau* + *camerounais* + *voyages* = compagnie de transport.

Dans le discours publicitaire généré par la création d'emplois au Cameroun, la siglaison est bien rare. En réalité, elle obéit à des exigences difficiles à théoriser. Toujours est-il que, pour être fonctionnel à l'oral, le sigle généré doit être facile à prononcer, attrayant à l'audition et doit procurer tout le plaisir apéritif autant sous l'angle de la production que sous celui de la réception. Ces précautions exigent du créateur de la lexie une excellente connaissance de l'éthos²⁸ et du pathos²⁹.

²⁸ « Caractère que l'orateur doit paraître avoir, se montrant sensé, sincère et sympathique. Également, caractère de tel auditoire (jeunes, ruraux, etc.), auquel l'orateur doit s'adapter ». (O. Reboul, 1994 : 238).

²⁹ « Action de l'orateur sur les passions, désirs, émotions, de l'auditoire, pour mieux le persuader. A donné le mot *pathétique* ». (O. Reboul, 1994 : 240)

Conclusion

Au début de cet article, nous soulignons l'indéniable impact de la vie économique et sociopolitique sur la pratique de la langue française. La créativité, dans le domaine référentiel, s'est ainsi répercutée sur l'expression linguistique. Ce phénomène a été observé au prisme de la génération des noms composés à valeur apéritive pour baptiser les différentes infrastructures créées. Pour rendre compte de cette osmose entre le savoir-faire pratique et la créativité en linguistique, nous avons fondé nos démonstrations, pour l'essentiel, sur les concepts de pivot et de spécifiqueur ; ce qui nous a permis de jauger la démarcation parfois sensible entre l'usage écrit et l'usage oral du composé nominal. En passant de celui-là à celui-ci, l'on évolue inexorablement du champ de la coalescence absolu à celui de la coalescence relative ; ainsi se cristallise la contribution de l'oral à la flexibilisation de la morphosyntaxe du français (fonctionnel). Cette situation permet de mieux visualiser la problématique du carrefour de l'oral, de l'écrit (imminent) et de la didactique du français (B. Laks, 2002 : 7) – discipline éminemment normative.

Par ailleurs, dans la composition nominale, l'on aura noté un net recul des procédés traditionnels de composition nominale tels que le tout-puissant trait d'union (d'autrefois) et la soudure. Sont intervenues *en amont* pour sous-tendre la composition nominale (toponymique) la coordination, la juxtaposition classique, la complémentation et la siglaison en nette perte de vitesse. Du fait du contact des langues, la maîtrise de l'alternance codique dans l'expression et la compréhension de la lexie hybride s'avère déterminante - au cours de l'appréciation de la morphosyntaxe et de la sémantique du composé nominal apéritif.

Au-delà des schémas canoniques vulgarisés par les grammaires, nous avons noté la nécessité de théoriser la composition nominale en tenant grand compte du contexte ainsi que de l'activité mentale (non programmable et quasiment invincible) qui parraine la production du discours. Cette activité mentale marque historiquement et socioculturellement le signifiant bâti. Ce constat invite donc à mieux repenser « une théorie de la refondation de l'enseignement du français en Afrique noire francophone » (J. Tabi Manga : 2003), pour annuler la malheureuse déconnexion parfois constatée entre la langue fonctionnelle et celle, rigide et dogmatique, de l'ancienne école.

Bibliographie

- ADAM, J.-M., & BONHOMME, M. (1997). *L'Argumentation publicitaire*, Paris, Nathan.
- BENVENISTE, É., (1967). *Formes nouvelles de la composition nominale*, Bulletin de la Société Linguistique de Paris, t. 62.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2002). « Quel est le rôle du français parlé dans les évolutions syntaxiques ? », *L'Information grammaticale*, 94, pp. 11-17.
- BONHOMME, M., (2002). « La publicité comme laboratoire du français actuel », *L'Information grammaticale*, 94, juin, pp. 33-38.
- BRAMI, P., (1985). *Une analyse morphosémantique des mots composés du langage médical*, Thèse de Doctorat d'État en médecine, Université de Grenoble I.

- BRES, J., (2002). « L'oral dans l'écrit ? Claude Simon raconte son évvasion d'un camp de prisonniers », *L'Information grammaticale*, 94, juin, pp. 54-60.
- BRUNESEAU, F., (1998). « Noms propres, syntagmes nominaux, expressions référentielles : repérage et codage », *Langues, Cahiers d'études et de recherches francophones*, vol. 1, n° 1, septembre, pp. 46-59.
- CATACH, N., (1981). *Orthographe et lexicographie, Les mots composés*, Paris, Nathan.
- DARMESTER, A. (1894) *Traité de la formation des mots composés*, Paris, (©1874)
- DASSI, E. (1994). « Création lexico-sémantique et syntactico-sémantique dans le fantastique », *Écritures V : Le Fantastique*, Freelance Holdings, Yaoundé, août, pp. 29-35.
- DASSI, E. (1996) « De la comparaison implicite à une syntaxe narrative du discours exotique », *Écritures VI : L'Exotisme*, CLE, Yaoundé, pp. 102-113.
- DASSI, E. (2003). « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun », *Sudlangues*, 2, juin, pp. 21-32.
- Délégation générale à la langue française et aux langues de France (2003). *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication
- DUBOIS, J. & alii (2001). *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse.
- ESCARPIT, R., (1988). *L'Expression orale*, Paris, P.U.F.
- GENDREAU-MASSALOUX, M., (2001). « La norme, par défaut », *Le Français à l'Université*, 6^e année, n° 8, 4^e trimestre.
- GIURESCU, A., (1975). *Les Mots composés dans les langues romanes*, Paris, Mouton.
- GRUNIG, B., (1990). *Les Mots de la publicité*, Paris, Presses du CNRS.
- GUÉRIN, C., (2002). « Les Processus de nomination des référents non répertoriés dans les récits de voyage », *L'Information grammaticale*, 92, janvier, pp. 8-11.
- GUILBERT, L., (1975). *La Créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- GUMPERZ, J., (1989). *Sociolinguistique interactionnelle, Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.
- LAKS, B., (2002). « Description de l'oral et variation », *L'Information grammaticale*, 94, juin, pp. 44-49.
- LAMOTHE, S., (1978). *Les Mots composés formés de deux éléments lexicaux*, Thèse de Doctorat, Université de Paris IV.
- LATIN, D., (2003). « Oralités africaines et modernité : Stratégies pour la conquête d'un champ symbolique africain de la diversité linguistique dans l'espace littéraire francophone », *Sudlangues*, 2, juin, pp. 1-10.
- MAINGUENEAU, D., (1991). *L'Analyse du discours, Introduction aux lectures d'archives*, Paris, Hachette.
- MAROUZEAU, J., (1957). « Procédés de composition en français moderne », *Le Français Moderne*, pp. 241-247.
- MARTIN, R., (1983). *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F.
- MARTINET, A., (1985). *Syntaxe générale*, Paris, Colin.
- MENDO ZE, G., (1997). *Le Français langue africaine: enjeux et atouts pour la francophonie, Éléments de stratégie*, Paris, Publisud.

- MOLINIÉ, G., (2002). « La prose romanesque : un avatar de la phrase ? », *l'Information grammaticale*, 94, juin, pp. 51-53.
- MONVILLE-BURSTON, M., « Les *Verba dicendi* dans la presse d'information », *Langue française*, 98, pp. 48-66.
- NIQUE, C., (1980). *Initiation méthodique à la grammaire générative*, Paris, Colin.
- QUEFFELEC, A. J.-M., (1997). « Le Français d'Afrique : une langue polynormée », *Écritures VII : Le Regard de l'autre, Afrique-Europe au XX^e siècle*, CLE, Yaoundé, pp. 219-228.
- REBOUL, O., (1994). *Introduction à la rhétorique, Théorie et pratique*, Paris, PUF.
- SALLES, M., (2001). « Lorsqu'un SN indéfini n'introduit pas un référent nouveau », *L'Information grammaticale*, 91, octobre, pp. 9-12.
- SANDOR, A., (1996). *Approche pragmatique des énoncés constitués d'un groupe nominal*, Thèse de Doctorat, Université de Lyon II.
- SCHNEIDER, A., (1992). *Composition nominale comparée du français et de l'allemand*, Thèse de Doctorat, Université de Paris XIII.
- TABI MANGA, J., (2003). *Prolégomènes à une théorie de la refondation de l'enseignement du français en Afrique noire francophone*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé.
- TUTESCU, M., (1972). *Le Groupe nominal et la nominalisation en français moderne*, Bucarest, Société roumaine de linguistique romane.
- VILLOING, F., (2002). *Les Mots composés [VN]n/a du français*, Thèse de Doctorat, Université de Paris X.
- WAGNER, R.-L., (1961). « Observations sur les mots construits en français », *Revue de Linguistique Romane*, t. XXV, pp. 327-382.
- WALTER, H., (1998). *Le Français d'ici, de là, de là-bas*, Paris, LGF.